ÉLECTIONS LÉGISLATIVES DE JUIN 1968

DÉPARTEMENT DE L'HÉRAULT - Ve CIRCONSCRIPTION DE BÉZIERS - St-PONS

Candidature d'Union pour la Défense de la République et de la LIBERTÉ

MAURICE DE CROZALS

Diplômé d'Etudes Supérieures Physiques, Chimiques et d'Histoire Naturelle
Docteur en médecine — Propriétaire Viticulteur
Conseiller Général - Maire de La Salvetat-sur-Agout

RÉPUBLICAIN INDÉPENDANT

SUPPLÉANT : **ROGER LOUIS** — MONITEUR A.E. à BÉZIERS, *Responsable de l'U.D.R. pour la Ve Circonscription de l'Hérault*

ELECTRICES, ELECTEURS, MES AMIS,

Vous venez de vivre des semaines angoissantes.

Les institutions que la République s'était librement et démocratiquement données ont été mises en péril. **VOS LIBERTÉS ONT ÉTÉ MENACÉES ET SOUVENT BAFOUÉES** par une minorité qui a exploité des grèves à des fins politiques. Or, les progrès essentiels de notre civilisation sont **la tolérance** et **la liberté**.

Vous avez pu voir et entendre des hommes, chefs de partis, s'offrant avec impudeur à recueillir une succession qu'ils disaient ouverte, et se répartir déjà les places du futur gouvernement.

L'appel du Président de la République a réveillé une France sur le point de s'abandonner aux forces du désordre, endormie qu'elle était par 10 ans de tranquillité.

MAINTENANT, VOUS AVEZ LA PAROLE.

Mais **attention** ! Vous devez bien réfléchir avant de déposer votre bulletin dans l'urne : ce geste engage votre avenir et celui de vos enfants, la vie de la République, et surtout **toutes vos libertés**.

Il faut savoir si vous désirez un gouvernement de Front Populaire, bientôt absorbé par un régime communiste totalitaire. Alors choisissez sans hésiter l'équipe Mitterand-Waldeck-Rochet, et en ce cas votez pour votre député sortant Raoul BAYOU, représentant de la F.G.D.S., ou pour Maurice VERDIER, représentant du parti communiste, car ils sont liés par un contrat électoral.

Toutes les explications, tous les raisonnements que l'on pourrait vous faire sur l'avenir de ce contrat ne tiennent pas. La situation est claire et précise, et vous avez pu préjuger, à la lumière des récents événements, des résultats d'une pareille équipe.

On vous dira aussi que 10 ans de pouvoir personnel ont amené les désordres actuels : mais ces désordres, **qui** les a suscités, puis exploités ? Il y avait certes encore beaucoup à faire : rien n'est jamais fini. Mais, même dans le cadre de la grande mutation économique de notre époque, aucun progrès réel ne peut se faire en quelques jours. Toute personne de bonne foi ne peut nier les progrès accomplis depuis 10 ans dans tous les domaines. Il faut reconnaître que la grande majorité des français vivait heureuse, avec une monnaie stable, dans une France libre, et pour la première fois de son histoire en paix avec tous les peuples : Paris, sa capitale, ne venait-elle pas d'être choisie comme lieu de conférence pour mettre fin aux combats entre l'Amérique et le Nord Viet-Nam, consacrant ainsi aux yeux du monde entier la vocation pacifique et le prestige de notre pays ?

Les augmentations de salaires, pour massives qu'elles soient, sont illusoires sans la stabilité du coût de la vie. Elles sont dangereuses pour nombre d'entreprises, surtout au moment de l'ouverture de nos frontières, et risquent d'augmenter le chômage. **Seule est payante l'augmentation réelle du pouvoir d'achat dans la stabilité de la monnaie**.

VITICULTEURS

Votre Ministre Edgar FAURE a fait beaucoup d'efforts pour améliorer la situation économique de notre région : ils commencent à porter leurs fruits. Il nous aidera encore à obtenir la réduction de la fiscalité, car il est bien évident que le prix de vente du vin doit être fonction de son prix de revient.

ELECTRICES, ELECTEURS, **ATTENTION** !

Depuis 1789, la République et les libertés n'ont jamais été aussi menacées. Les Français ne devront leur salut qu'à leur union. Ils doivent marquer par leur vote leur volonté de vivre LIBRES et en paix avec tous les peuples, sous l'emblème de notre drapeau, qui est encore **le drapeau tricolore**.

VIVE LA FRANCE !

Vu les Candidats :

Maurice de CROZALS
Roger LOUIS

MARAVAL Imp. s.a. St-Pons